

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRODUITS PETIT PLUS

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toute vente de produit(s) (ci-après «le(s) Produit(s) ») réalisée par la SARL PETIT PLUS (ci-après "**PETIT PLUS**") avec tout client agissant dans le cadre de son activité professionnelle (le(s) « Client(s) »).
- 1.2. Ces CGV priment sur toutes les clauses contraires figurant dans les Conditions Générales d'Achat du Client ou sur le bon de commande. En effet, les Conditions Générales d'Achat du Client ne peuvent en aucun cas prévaloir sur les présentes CGV, ces dernières constituant le socle de la relation commerciale entre **PETIT PLUS** et ses Clients, conformément aux dispositions de l'article L.441-6 du Code du Commerce.
- 1.3. Ces CGV ainsi que les conditions tarifaires s'y rapportant sont systématiquement adressées au Client. En conséquence, la passation d'une commande implique l'acceptation entière et sans réserve du Client à ces CGV.
- 1.4. Le fait que **PETIT PLUS** ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

2. COMMANDE DE PRODUITS

- 2.1. Le Client pourra passer commande pour les Produits par tout moyen écrit (email, télécopie, courrier) ou par téléphone.
- 2.2. **PETIT PLUS** transmet en retour un devis détaillé accompagné des présentes CGV en précisant notamment si les Produits sont en stock ou soumis à commande auprès de son fournisseur.
- 2.3. Le Client fait alors part de son accord par tout moyen écrit dans un délai de 3 jours ouvrés. A défaut, l'offre sera caduque.
- 2.4. Les commandes ne deviennent définitives qu'après confirmation écrite de **PETIT PLUS** par email dans un délai de deux (2) jours ouvrés et la livraison correspondra exclusivement aux Produits confirmés dans l'accusé de réception de la commande. **PETIT PLUS** se réserve le droit de ne confirmer qu'une partie de la commande en cas d'indisponibilité des Produits dans ses locaux survenue entre l'envoi du devis et l'acceptation par le Client.
- 2.5. Les commandes confirmées sont fermes et définitives.

3. PRIX ET CONDITIONS DE REGLEMENT

- 3.1. Sauf accord contraire, les prix sont établis sur la base des tarifs de **PETIT PLUS** en vigueur à la date de la commande figurant dans le devis. Les prix s'entendent hors taxes et emballage inclus.
- 3.2. **PETIT PLUS** se réserve la faculté de modifier le prix à tout moment pour tenir compte, notamment, de l'évolution des prix de vente pratiqués par ses fournisseurs et/ou de l'augmentation des prix du transport. Ce nouveau prix s'appliquera immédiatement à toute commande passée par le Client, sous réserve que **PETIT PLUS** ait communiqué ce nouveau prix avant la commande.
- 3.3. **PETIT PLUS** se réserve le droit d'exiger le paiement d'un acompte de 30 % au moment de la commande. Une facture d'acompte sera donc émise concomitamment à la commande.
- 3.4. Les factures sont émises par **PETIT PLUS** au jour de la livraison. Elles sont réglées à réception de la facture, sauf dispositions contraires figurant au devis.
- 3.5. Tout défaut de paiement à l'échéance entraînera de plein droit, sans mise en demeure préalable et sans préjudice de dommages intérêts éventuels, le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, exigibilité des intérêts d'un montant égal à trois fois le taux légal en vigueur. Le Client sera en outre de plein droit débiteur, à l'égard d'**PETIT PLUS**, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.
- 3.6. Le défaut de paiement à l'échéance d'un terme entraînera également automatiquement, sans mise en demeure préalable et de plein droit, la suspension des commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.
- 3.7. En cas de non-paiement d'une quelconque facture, la clause de réserve de propriété de l'Article 5.3. pourra être mise en jeu par **PETIT PLUS** après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception.

4. LIVRAISON

- 4.1. La livraison est réalisée par la remise des Produits au Client par **DHL**, au lieu indiqué par le Client dans sa commande.
- 4.2. Toute erreur de livraison due à des informations incomplètes ou erronées du Client sera supportée par le Client qui devra notamment prendre en charge tout frais de représentation du transporteur.

- 4.3. Un bon de livraison sera remis au Client conformément aux exigences de l'article L. 441-3 du Code de Commerce.
- 4.4. Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction de la disponibilité des Produits. **PETIT PLUS** est autorisée à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle.
- 4.5. Les Produits étant importés par **PETIT PLUS** depuis le Canada, **PETIT PLUS** ne peut donner que des délais de livraison indicatifs pour les Produits qui ne sont pas en stock au jour de la commande. Le Client en est informé avant de passer commande.

5. TRANSFERT DES RISQUES ET RESERVE DE PROPRIETE

- 5.1. Le transfert au Client des risques sur les Produits a lieu au moment de la livraison des Produits.
- 5.2. Le transfert de la propriété des Produits au Client est subordonné au paiement intégral par le Client du prix de vente et des intérêts, frais et accessoires. Le paiement ne pourra être considéré comme effectué que lors de l'encaissement effectif du prix par **PETIT PLUS**.
- 5.3. En cas de non-paiement, le Client devra à ses frais, risques et périls restituer les Produits impayés après mise en demeure de **PETIT PLUS** par lettre recommandée avec accusé de réception.
- 5.4. Jusqu'au complet paiement, le Client ne mettra pas en gage ni n'utilisera d'aucune manière les Produits comme garantie.

6. CONFORMITE / GARANTIES

- 6.1. La conformité, l'absence de défaut apparent et le nombre des Produits doivent être impérativement vérifiés par le Client lors de la réception de la livraison.
- 6.2. Tout vice apparent ou défaut de conformité devra être mentionné sur le bon de livraison ou porté à la connaissance du transporteur et de **PETIT PLUS** par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les trois (3) jours suivant la date de livraison. A défaut de réserves, tout Produit livré sera réputé exempt de vice apparent et conforme à la commande passée.

7. RESPONSABILITE

- 7.1. **PETIT PLUS** n'est tenue de réparer que les dommages matériels directs causés au Client et qui résulteraient de fautes imputables à **PETIT PLUS** lors de l'exécution du contrat.
- 7.2. La responsabilité de **PETIT PLUS** ne saurait être engagée en cas de retard de livraison des Produits qui ne sont pas en stock au moment de la commande.
- 7.3. En aucun cas, la responsabilité de **PETIT PLUS** ne saurait être engagée pour un montant supérieur au montant de la commande concernée.

8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

- 8.1. Les Produits sont vendus sous une marque et des éléments distinctifs protégés au titre des droits de propriété intellectuelle appartenant au fournisseur de **PETIT PLUS**.
- 8.2. La vente des Produits ne confère aucune prérogative au Client sur ces droits de propriété intellectuelle.
- 8.3. En conséquence, le Client s'engage à n'utiliser la marque des Produits que dans le seul but de les revendre à l'exclusion de tout autre usage.
- 8.4. Le Client s'engage par ailleurs à ne pas déposer en son nom de marque identique ou similaire.

9. RESILIATION / EXCEPTION D'INEXECUTION

9. **PETIT PLUS** pourra résilier de plein droit et immédiatement les commandes si le Client n'exécute pas l'une quelconque de ses obligations, notamment l'obligation de payer le prix ou de prendre livraison des Produits.

10. LOI APPLICABLE / ATTRIBUTION DE JURIDICTION

- 10.1. Les présentes CGV sont soumises au droit français.
- 10.2. Tout différend né entre **PETIT PLUS** et ses Clients à l'occasion de la commande de Produits devra être soumis exclusivement au Tribunal de commerce de Paris.